

COPIL PHASE 1

ETUDE D'INTEGRATION DES USAGES AUTRES QU'AGRICILES AU SCHEMA DIRECTEUR EAU BRUTE DE 3M

Réunion réalisée le : Jeudi 04 juillet 2024

Présents : Cf feuille de présence jointe

INTRODUCTION REALISEE PAR M.REVOL

M. Revol évoque le travail réalisé par les services pour faire avancer cette étude. Il rappelle les retards pris par le gouvernement dans la mise en œuvre du Plan eau et rappelle que l'eau brute est également concernée par les objectifs de réduction des prélèvements sur la ressource. Ce volet doit être planifié et intégré au Plan Eau 2030.

Il précise que le schéma directeur d'eau brute doit s'inscrire dans un schéma global d'aménagement du territoire proposant une vision stratégique des changements à mener tout en intégrant l'urbanisme.

PRESENTATION DE LA PHASE 1 PAR AOE ET ENTECH

Cf. PDF du powerpoint joint

DISCUSSIONS SUITE A LA PRESENTATION

Mme Touzard rappelle que ce schéma doit s'intégrer dans un schéma d'aménagement plus global du territoire afin d'en évaluer les effets sur l'agriculture et les autres usages. Elle indique qu'il est nécessaire de réfléchir à une stratégie sur l'usage de l'eau brute afin notamment de choisir les besoins auxquels on souhaite répondre et ceux qui ne sont plus pertinents dans un contexte de changement climatique. Par exemple l'arrosage d'espaces verts ne semble plus pertinent au-delà des premières années nécessaires à la survie des plantations. Il faut planter les espaces verts avec des végétaux ne nécessitant pas d'arrosage à terme.

M. Revol insiste sur l'intérêt stratégique de la Plaine Ouest, sur la mise en place d'un schéma d'irrigation du territoire et sur l'importance des arbitrages à mener sur la plaine Ouest. Ce scénario est central pour mailler le territoire.

Mme Négret s'interroge sur le faible nombre de réponse des communes relatives à des demandes d'arrosage des cimetières et sur les volumes d'eau en jeu. M. Revol précise que sur sa commune les consommations en eau des cimetières représentent environ 10 % de celle des stades de football.

M. Raymond alerte sur le risque de démotivation des agriculteurs qui sont sollicités depuis de nombreuses années sur leurs attentes d'avoir un accès à l'eau brute et qui ne voient pas de projet aboutir face à ces demandes. Il précise plusieurs points :

- Il faut distinguer les petites extensions aux réseaux existants sur des secteurs disposant d'ores et déjà d'un accès à l'eau brute et la création de nouveaux réseaux de desserte de secteurs non desservis à l'heure actuelle ;

- Il convient de s'interroger sur les usages que l'on souhaite faire de l'eau brute. Ainsi l'irrigation de stades de football, d'espaces verts ou de parcs ne paraît pas forcément pertinente ;
- Il faut s'interroger en parallèle sur l'usage que l'on souhaite donner aux terres. On ne pourra pas mettre des réseaux partout, donc il faut éviter de donner de faux espoirs aux agriculteurs. Il est nécessaire de ne pas aggraver la pression sur les agriculteurs, sans quoi on risque d'accélérer le développement des friches. Il faut en priorité conserver le tissu agricole déjà présent sur le territoire ;
- Il faut travailler également sur le développement de l'agriculture en sec, en changeant le paradigme. En effet, à l'heure actuelle elle n'est pas du tout accompagnée comme peut l'être l'agriculture irriguée.

Melle Pioch précise que certains stades de football sont à l'heure actuelle alimentés par de l'eau potable et qu'il peut donc être pertinent de réfléchir à une alimentation par de l'eau brute en substitution de cet usage eau potable.

Elle rappelle que la baisse des taux de financement FEADER de 80 à 60 % réduit considérablement la capacité de financement pour la pose de tronçons importants de réseaux. Concernant les incertitudes sur la demande en eau, elle évoque la lassitude des agriculteurs qui attendent de l'eau depuis 15 ans et qui ne répondent plus forcément aux enquêtes qui se succèdent sans réalisation concrète à la suite.

M. Castelbou rappelle que les maillons importants de réseaux posés dans le passé avaient été financés de manière importante par les collectivités. Il est favorable à un usage mixte de l'eau brute, agricole et à usage divers. Il rappelle que les agriculteurs sont lassés des procédures administratives. Il confirme que la grande majorité de l'agriculture du territoire continuera à se faire sans irrigation. Il évoque également la nécessité de travailler sur le bilan carbone de l'agriculture et sur les manières d'augmenter le taux de matière organique du sol qui permet une meilleure rétention de l'eau à la parcelle. Il précise que c'est la mise en place du réseau d'irrigation qui entraînera dans un second temps la diversification des exploitations agricoles.

Concernant la viticulture, l'avenir est à la montée en gamme, les agriculteurs ne comptent plus sur des augmentations de rendement liés à l'irrigation pour rentabiliser leur production. Une enquête réalisée en 2020 a montré que la viticulture n'était plus le premier choix de diversification des agriculteurs. Il confirme enfin que la demande en eau a probablement augmenté depuis 2019.

Il précise également que la chambre d'agriculture travaille sur la mise en place de capteurs pour l'irrigation.

Il ajoute que l'Hérault est moins touché que d'autres départements par les arrachages de vigne ; les signaux de diversification sont forts. Il y a nécessité d'un schéma directeur qui accompagne mais également qui anticipe. La préservation de la plaine Ouest est une priorité, afin de lutter notamment contre les processus de cabanisation.

La construction du PAT doit se faire de manière commune et nécessite de rencontrer les coopératives. Une étude est en cours sur les coopératives viticoles afin de chiffrer la « rentabilité » des investissements publics et l'impact de l'eau sur l'agriculture. Les résultats pourront être communiqués. Un travail est à effectuer sur l'outil industriel et de transformation qui pourrait par exemple être utilisé pour d'autres cultures que la vigne.

Il précise enfin que certaines coopératives stockent de l'eau pour les pompiers en vue de la défense incendie.

Mme Montginoul insiste sur l'importance de la décision politique relative au financement des réseaux et au prix de l'eau. En effet, le coût de revient de l'irrigation pour les agriculteurs peut influencer sur leurs pratiques culturales. Un coût de l'eau élevé peut engendrer par exemple une modification des modes de culture pour avoir une meilleure valeur ajoutée

Elle propose de contribuer à travailler sur le prix de l'eau. Il est important de réfléchir dès la conception du prix à l'évolution des tarifs dans le temps. En effet les agriculteurs s'engagent sur le long terme et l'évolution des tarifs doit donc être anticipée et maîtrisée. Il faut également réfléchir aux moyens permettant que l'agriculteur maintienne dans le temps les pratiques culturales définies au moment de la mise en service de l'irrigation. La politique menée par BRL dans les années 60 qui a consisté à amener de l'eau à bas coût ralentit aujourd'hui la transition vers des pratiques économes en eau.

Mme Negret indique qu'il n'est pas souhaitable que l'on amène de l'eau brute pour alimenter de nouveaux usages mais que celle-ci doit venir en support de la politique globale de la métropole. L'agriculture doit évoluer pour s'adapter au changement climatique. L'un des objectifs principaux doit être de retenir l'eau au plus près des parcelles. L'accent doit également être mis sur les opérations de désimperméabilisation et de déconnexion des eaux de pluie du tout tuyau. Il est nécessaire de mettre en cohérence les différentes politiques.

Mme Touzard confirme que l'on doit promouvoir une vision de l'aménagement rural qui permette de garder l'eau sur le territoire. Par exemple il est nécessaire de ne pas buser les fossés qui ralentissent les écoulements et favorisent l'infiltration des eaux. Le travail sur l'hydrologie régénérative est important afin d'améliorer la résilience du territoire. Un projet pilote est en cours.

Le financement doit porter sur les actions permettant de s'adapter au changement climatique. Il est nécessaire de travailler sur des projets systémiques globaux.

M. Castelbou évoque l'évolution de la perception de l'eau en fonction des générations. Les anciens cherchaient à évacuer l'eau (l'humidité étant perçue comme pouvant favoriser le gel en hiver) alors qu'aujourd'hui les nouvelles générations sont plus sensibles aux pratiques consistant à retenir l'eau à la parcelle.

Il évoque également l'importance d'avoir des parcelles assez grandes pour mettre en place des techniques agroécologiques contribuant à la rétention des eaux efficaces. Ainsi la mise en place de haies sera plus facilement acceptée sur une grande parcelle que sur une petite parcelle où la production serait affectée de manière plus importante. Il insiste sur l'importance d'accompagner les agriculteurs et de leur délivrer des messages plutôt que de chercher à leur imposer des changements de pratiques. Il insiste sur l'importance lorsque c'est possible d'amener l'eau en première étape à une évolution des pratiques.

M. Le François rappelle que la valeur du foncier est fortement augmentée lorsque les terrains sont irrigués. Il est difficile aujourd'hui de trouver des agriculteurs intéressés par des terres sans irrigation. Les dispositifs de portage pour l'accès à la terre pourraient être élargis pour l'accès à l'eau afin de reporter l'investissement pour les agriculteurs et permettre les installations.

M. Revol indique que la réutilisation des eaux usées doit être réfléchie à l'échelle des bassins versants et pas du territoire de la métropole, afin de tenir compte de l'impact sur les débits des cours d'eau du non-déversement d'une partie du débit des stations d'épuration.

Le potentiel est énorme, les débits en sortie de Maera représentant à eux seuls 28 milliards de m³ par an. Il est nécessaire de réfléchir aux usages que l'on peut faire de l'eau usée traitée en sortie de Maera, par exemple en terme de nettoyage de voirie.

Concernant les terrains de football, il existe des revêtements plus ou moins économes en eau et plus ou moins écologiques. Il faut aller vers le type de revêtement le plus économe en eau possible.

Il souhaite également que ce schéma soit un schéma opérationnel qui permette la mise en œuvre d'actions pour le territoire.

Mme Madziarski précise qu'une convention a été signée entre BRL/Régie/3M en décembre 2023 pour étudier les réseaux BRL non utilisés sur le secteur de Lattes et la possibilité de mutualisation en lien avec le projet REUT de Maera.

Mme Touzard met en avant l'importance d'identifier des maîtres d'ouvrage pour les travaux importants prévus au schéma directeur. Les financements pour de la pose de réseau sont amenés à diminuer. Le choix d'entourer les zones urbaines d'une ceinture agricole est donc un réel choix politique engageant pour la collectivité : qui va porter le projet, quelle serait l'implication de BRL ? Le schéma directeur doit être un schéma menant à des actions concrètes.

Mme Kurutcharry précise que BRL n'a pas de stratégie générale sur le territoire de la métropole mais étudie les projets au cas par cas. La société n'a vocation à s'étendre que sur le périmètre de sa concession et ne pourra pas porter l'ensemble des actions du schéma directeur.

Elle confirme l'existence de listes d'attente sur les secteurs saturés et d'une demande agricole forte sur les autres secteurs. Du fait de l'importance de la demande de nouveaux branchements sur le réseau BRL, il est important de réserver rapidement les débits avec des projets suffisamment élaborés avant qu'ils ne soient attribués à d'autres.

Mme Touzard, précise que le schéma directeur d'eau brute devra permettre d'accompagner la mutation de l'agriculture et qu'une concertation est à réaliser avec les coopératives et la chambre d'agriculture. La reconquête des friches, notamment sur la plaine Ouest, est également un enjeu pour la métropole.

PROCHAINES ETAPES

- définir une stratégie de l'alimentation en eau brute en arbitrant sur les usages à desservir, en distinguant les territoires à irriguer de ceux qui resteront en sec ;
- Travailler sur un coût de l'eau acceptable et incitatif avec Marielle Monginoul de l'INRAE;
- travailler sur les financements et la maîtrise d'ouvrage ;
- rencontrer la chambre d'agriculture pour actualiser et repréciser les attentes des agriculteurs ;
- rencontrer le SDIS 34 pour intégrer ses besoins en eau brute ;
- transmission du CR et du PPT et retour sous quinzaine ;
- organiser un prochain COPIL à l'automne.